

## Organiser une manifestation sportive nautique : les démarches

Type de manifestation	Manifestation sportive NAUTIQUE	Volet Natura 2000
Définition	Manifestation sportive, fête nautique ou autre concentration de bateaux susceptible d'entraver la navigation fluviale sur le domaine public fluvial (DPF).	<i>Il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats, les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000.</i>
Nombre de participants	Pas de minimum	Plus de 1000 personnes (organisateurs et spectateurs inclus) ou budget supérieur à 100 000 €
Demande	Manifestation soumise à autorisation	Avis
Lieu de la manifestation	Domaine Public Fluvial	Tout ou partie d'un site Natura 2000
Déclarer la manifestation	Préfecture	Direction Départementale des Territoires (DDT)
Structures conseils	Voie Navigable de France - Direction Départementale des Territoires (DDT)	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - PNR Loire-Anjou-Touraine
Pièces à fournir	Justificatif de l'identité de l'organisateur de la manifestation + plan de localisation de la manifestation + règlement + attestation d'assurance Formulaire <a href="#">Cerfa n° 15030*01</a>	Évaluation d'incidences - <a href="#">Indre-et-Loire</a> Évaluation d'incidences - <a href="#">Maine et Loire</a>
Dépôt du dossier	3 mois avant la date de la manifestation	3 mois avant la date de la manifestation